



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA LIBRE PENSÉE DES BOUCHES DU RHÔNE

Pour tout courrier : B. P. 40078 - 13 192 MARSEILLE CEDEX 20

Site : <http://www.lp-13.org> e-mail : federation@lp-13.org

Les revendications des lycéens sont légitimes !

La jeunesse a droit à un avenir !

Non à la répression, non à la violence d'État !

La Libre Pensée a toujours été partie prenante de la défense de l'Enseignement public laïque contre les politiques d'austérité et les contre-réformes imposées à l'École républicaine depuis l'avènement de la Ve République.

Au mépris de la loi de 1905, l'Enseignement privé confessionnel bénéficie quant à lui, depuis la loi Debré de 1959 en particulier, d'un financement public annuel direct et indirect de près de 18 milliards, bien mieux traité par certains départements et régions que l'Enseignement public.

Pour l'Enseignement public, ce ne sont, année après année, que suppressions de postes, classes surchargées, matières non enseignées pendant des mois faute d'enseignants, disparition de la médecine scolaire, négation du droit à accéder à l'Enseignement supérieur avec Parcoursup, bourses insuffisantes en nombre et en montant, délabrement des locaux où il pleut, où l'on grille en mai-juin, où l'on se gèle en hiver, et jusqu'à des rats qui traversent les salles de cours comme le montrent des vidéos de lycéens

Telle est la violence que subissent au quotidien les lycéens.

Cela doit cesser !

La Libre Pensée condamne les discours, manipulations, mensonges et provocations qui se multiplient pour discréditer la mobilisation des lycéens et pour justifier la répression.

Les « responsables du désordre » sont à chercher chez les successifs ministres saboteurs de l'éducation nationale et non du côté de la jeunesse qui veut étudier et avoir une vie digne.

Les lycéens doivent être entendus !

Leurs revendications doivent être satisfaites !

Ce n'est pas d'une industrie d'armement, gouffre de milliards d'euros, ni d'une militarisation de la société dont a besoin la Nation. **Ce n'est pas de classes de défense pour faire « marcher au pas » les lycéens, c'est d'une École laïque qui instruit**, une École publique ayant les moyens matériels et humains d'assumer sa mission dont la jeunesse a besoin.

Marseille, 2 octobre 2026